



le 08 avril 2019

À tous les clubs de Bretagne
Aux membres du conseil d'administration

Assemblée générale de la Ligue de Bretagne **(Modification des statuts)**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

L'assemblée générale de la ligue de Bretagne convoquée le dimanche 03 mars 2019 à Ploufragan, n'ayant pu adopter les propositions de modifications des statuts par insuffisance de clubs présents (quorum non atteint), vous êtes convié à l'

Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne

Mardi 23 avril 2019 à QUIMPER

Maison Départementale des Sports – 4 rue Anne Robert Jacques Turgot 29000 QUIMPER

20h00 – 20h15 : Accueil, émargement, contrôle des pouvoirs et des licences des représentants des clubs par la ligue.

20h15 : Vote sur les propositions de modification des statuts (les propositions de modifications des statuts sont jointes).

20h30 : Clôture de la réunion

Rappel : cette seconde AG peut statuer sans condition de quorum.

Comptant sur votre participation, je vous prie de croire à mes sentiments sportifs les meilleurs.

Le président,
Michel RIGAUDEAU